



La lettre de l'Épargne Salariale

La crise et vos placements

octobre
2011

Sommaire

La crise et vos placements ;

Orange Success bilan d'étape ;

Actions gratuites
Le bon plan ???

Brèves :

-Présidence du PERCO ;

- Baisse de la participation de l'Etat dans le capital ;

- Intéressement 2012 ;



disponible sur
Intr@noo
Espace syndicats

Fédération Cfdt
Communication,
Conseil et Culture,
47 Avenue Simon Bolivar
75950 PARIS CEDEX 19

La crise qui secoue les marchés financiers impacte de manière différenciée les divers placements dans les plans d'épargne groupe (PEG) et retraite collectif (PERCO).

En effet, les fonds Évolutis et Équilibris résistent plutôt bien à la chute des cours. Par contre, le cours de l'action France Télécom subit une chute brutale (-25% environ depuis le 1er janvier 2011).

Cette descente aux enfers confirme que notre entreprise est soumise aux spéculateurs, et ce malgré un dividende historiquement élevé comparé au cours de l'action (plus de 10%).

Le fonds Dynamis Solidaire, sans pour autant subir la même dégringolade, perd 20% de sa valeur.

En ce qui concerne le PERCO, les fonds Obligataire et Monétaire tiennent bon. Le fonds Action par contre n'est pas épargné. Cependant, il résiste beaucoup mieux que le fonds action FT.

Les fonds Solidaires subissent quand à eux les remous conjoncturels de la bourse.

Vos élus Cfdt siégeant dans les différents fonds restent mobilisés pour prendre les mesures nécessaires afin de limiter le plus possible les dégâts. En effet, la tempête financière n'est pas terminée. Il convient d'être vigilant.

Dans ce contexte le gestionnaire conserve une position prudente dans son portefeuille et considère qu'il trop tôt pour prendre des risques.

Fonds PEG et PERCO	1 an	5 ans
<i>ACTIONS France Télécom Parts C (réinvestis en actions)</i>	-28,6%	-11,62%
<i>ACTIONS France Télécom Parts D (payé par un dividende)</i>	-21,4%	- 8,4%
PERCO MONETAIRE	+0,6%	+ 13,1%
PERCO OBLIGATAIRE	+1,63%	+ 32,5%
PERCO ACTIONS	-15,6%	- 19,6%
PEG EVOLUTIS	- 1,9%	+ 17,2%
PEG EQUILIBRIS	+ 2,2%	+ 18,5%

Orange Success 2007 : Bilan d'étape

Cette offre, réservée au personnel lors de la cession par l'Etat d'une partie du capital de France Télécom (26 juin 2007) comporte deux formules :

- la multi garanti 2007 ;
- le classique 2007 ;

Le prix d'achat des actions était de 20,39 €

Les parts souscrites par les salariés sont indisponibles jusqu'au **02 avril**

2012 sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé prévu par les articles L. 443-6, L. 442-7 et R. 442-17 du Code du travail.

La valeur liquidative de la formule « **multi garanti** » est comme son nom l'indique garantie.

Ainsi, il faut relever le cours de clôture de l'action France Télécom le dernier jour ouvré du mois.

- Exemple : l'action était coté le 18/10/2011 à la clôture : 13,03 €. Ce cours est alors comparé à celui du prix **préférentiel** de l'offre soit 20.39 €.

Si celui-ci est inférieur comme c'est le cas dans cet exemple, il est alors retenu 20.39 € en prix de **référence initial**. Le capital est garanti, en contre partie il n'y a pas de versement de dividende.

Actions gratuites : est-ce le bon plan ?

Annoncé a grand renfort de PUB, ce (deuxième) plan de distribution d'actions gratuites est soumis à la réussite du plan «conquête 2015» ; dégager sur une période de 3 ans 27 milliards de cash flow (excusez du peu...). Le coût de l'opération est de **300 millions d'euros**.

Si tout va bien et que vous soyez encore salarié du Groupe au 31/12/2013 vos droits à recevoir les actions vous sont confirmés et vous en disposez réellement le 27 juillet 2015. Donc patience !!!

Certes, ces actions sont gratuites et distribuées de façon égalitaires mais, combien vaudront-elles au final ?

Dans le cas de ce plan, la valeur des actions qui sera distribuée, si la condition de performance est atteinte, sera celle du cours au 27 juillet 2015. C'est dire qu'au rythme où va le cours, il est très difficile de prévoir ce que touchera au final les salariés d'autant que la fiscalité

évolue de manière significative (40% environ de prélèvement à ce jour).

Pour la CFDT, il y a mieux à faire. En effet, la CFDT revendique depuis maintenant deux ans la possibilité pour les salariés de disposer d'un **abondement unique revalorisé de 1300€/an** (800€ PERCO + 310€ actions FT + 190€ de revalorisation) et d'en disposer à leur guise pour choisir les fonds à abonder.

Cette proposition d'un coût annuel de 11,5 M€/an est très largement inférieure à la somme engagée pour le plan de distribution d'actions gratuites. Elle permet aussi de pérenniser voire d'augmenter, l'abondement versé par l'entreprise aux salariés.

Notre proposition s'inscrit dans le cadre de la réforme des retraites. La CFDT veut construire un étage supplémentaire pour que chaque salarié puisse retrouver un niveau décent de revenu lorsque que sa retraite aura sonné.

Responsable et force de propositions, la CFDT loin des combinaisons politiques, veut faire bouger les lignes... **et vous ???**

[RESPECTÉS]

Brèves...

PERCO : un nouveau Président !

Le 23 septembre s'est tenue l'élection du président du conseil de surveillance du PERCO.

La CFDT qui détenait ce poste depuis sa création présentait un nouveau candidat, M. **Pascal Mériaux** (ex délégué central adjoint CGC) qui a rejoint la CFDT pour des questions d'éthiques. Il a été élu sans problème. Il poursuivra l'action engagée par la CFDT pour défendre l'intérêt des salariés et conduire la réforme qui permettra aux épargnants de monétiser quelques jours du CET vers le PERCO.

Bien évidemment nous remercions l'engagement sans faille de **J.M. Delteil** (ex Président) qui a su conduire les évolutions nécessaires pour défendre les salariés et donner du sens à votre épargne.

Baisse de l'Etat dans le capital France Télécom :

Cette proposition, initiée par M. Devedjian lors des universités d'été de l'UMP a été reprise le 14 septembre dans le Figaro par Stéphane Richard. Celui-ci ne voit pas d'inconvénient à une diminution (50%) de la participation de l'Etat dans le capital... mais pas tout de suite (voir le cours de l'action).

La CFDT s'interroge sur cette soudaine proposition. Faut-il y voir une opération de renflouement des caisses de l'Etat qui rapporterait 4,5 Milliard d'euros ? Mais pour quelle stratégie industrielle et sociale ?

Enfin les nouveaux investisseurs (fonds de pensions) seront-ils moins voraces que l'Etat sur le montant du dividende ? On peut en douter... La CFDT reste vigilante pour éviter une volatilité plus importante du capital.



Intéressement 2012

Les chiffres du premier semestre permettent de dire que le déclenchement de l'intéressement est probable. Néanmoins si le chiffre d'affaire est au rendez-vous avec une légère avance, il convient de modérer cette avance par un retard au premiers semestres sur les investissements. La CFDT a souligné le niveau tendu des objectifs tant financiers que qualitatifs ; situation à mettre en regard avec la stabilité assurée du versement d'un dividende garanti jusqu'en 2012 voire au delà. La CFDT s'inquiète que le pilotage des Indicateurs de Performance Opérationnelle puisse conduire à faire des choix entre les investissements nécessaires et l'atteinte de l'objectif financier.

Retrouvez-nous sur
<http://cfdt.francetelecom.fr>